
ÉDITORIAL

ÉCRIRE...

Geneviève Hindryckx

« Quelle chance vous avez, les chercheurs : être payés pour lire et écrire ! » me disait récemment une des personnes à qui nous confions la reproduction de nos rapports. Même si nos tâches ne se limitent pas à cela, et si parfois nos conditions de travail en tant que chercheurs en Sciences de l'éducation en Communauté française nous semblent difficiles, il est vrai que nous avons cette chance. Et les Cahiers du SPE sont pour nous un support privilégié.

Une fois n'est pas coutume, le dossier présenté dans ce numéro des *Cahiers* n'est pas constitué sur base d'une unité thématique, contrairement aux précédents qui portaient sur la lecture, les mathématiques, le pilotage des systèmes éducatifs, les comparaisons internationales et indicateurs en matière d'enseignement ou les sciences. Le point commun des contributions rassemblées ici est d'appartenir au même genre de texte : il s'agit de synthèses d'écrits rédigés dans le cadre de travaux de fin d'études, thèses de doctorat et mémoires.

Écrire pour se former...

Le texte d'Anne Jorro, *Ecrire en formation*, introduit ce dossier en décrivant les difficultés du passage à et par l'écriture. L'auteur détaille ensuite les caractéristiques du rôle d'accompagnement dans l'écriture

que doit jouer le formateur. Elle distingue, d'une part, le mémoire de recherche, où l'auteur, à partir d'une situation problématisée, élabore une modélisation, entre dans un processus heuristique sous forme de questions de recherche ou d'hypothèses et définit une méthodologie de recherche adaptée, aboutissant à la validation ou à la réfutation partielle ou totale du modèle et des hypothèses et à de nouvelles pistes de recherche. D'autre part, l'enjeu d'un mémoire professionnel consiste à se décentrer par rapport à l'action et à mobiliser des références pertinentes afin d'élaborer une interprétation. Le mémoire est à la fois une production soumise à l'évaluation et une « œuvre », signe tangible de la connaissance du métier. Il ne s'agit certes pas d'un « monument plus durable que l'étain », mais bien d'un fragment d'une œuvre plus grande, que le formé élabore tout au long de sa pratique professionnelle.

La thèse de doctorat en Sciences de l'éducation d'Annick Fagnant, *Quelle compréhension du symbolisme mathématique au travers de la résolution de problèmes arithmétiques ?*, étudie l'utilisation du symbolisme mathématique en résolution de problèmes arithmétiques en première primaire et met en évidence les difficultés qu'éprouvent les élèves pour lui donner du sens, ce qui pourrait être à l'origine

du développement de démarches superficielles et du fossé entre les mathématiques « de l'école » et les situations de la vie courante. Une étude exploratoire montre qu'il est possible d'enseigner directement la résolution de problèmes aux jeunes élèves de première année, en vue de donner d'emblée du sens au symbolisme mathématique.

La thèse de doctorat en Sciences de l'éducation de Sabine Vanhulle, *Des savoirs en jeu au savoir en « je ». Médiations sociales et processus de subjectivation en formation initiale d'enseignants*, a pour base une intervention menée tout au long de la formation initiale d'une vingtaine d'instituteurs, afin de développer leur propre littératie. L'écriture de textes est envisagée ici comme un moyen pour mener un travail réflexif qui combine la mise à distance de l'objet de connaissance, l'analyse autobiographique et la projection de soi dans un futur professionnel. Des portfolios constituent une source de données pour étudier l'impact de l'intervention. Des analyses de cas

permettent de dégager les principes fondateurs des parcours réflexifs et des pistes pédagogiques et didactiques sont développées.

Le mémoire de licence en Sciences de l'éducation de Christophe Dierendonck, *Comment expliquer la variabilité des performances en lecture des élèves de deuxième et de sixième années primaires ?*, se fonde sur l'exploitation des données des épreuves externes organisées par l'inspection de l'enseignement communal liégeois. Si les performances sont assez satisfaisantes dans l'ensemble, on constate une forte variabilité entre les élèves. Les différents effets (école, implantation, classe) sont étudiés et c'est le niveau classe qui apparaît le plus pertinent pour déterminer les variables les plus influentes. L'auteur opérationnalise la notion de classe efficace en calculant la valeur ajoutée apportée par l'action éducative, à recrutement socio-économique égal. Tout en citant les lacunes constatées dans ce dispositif d'évaluation (construction empirique des épreuves, pas de prétest, passation et correction par les enseignants, etc.), l'auteur présente sa démarche comme une illustration de ce qui pourrait être réalisé dans le cadre du lancement d'un pilotage des établissements scolaires.

Valérie Baesch, dans le cadre de son mémoire en Sciences de l'éducation, confronte les programmes officiels et les pratiques des enseignants en ce qui concerne la lecture au premier

degré de l'enseignement secondaire. Elle compare les programmes de la Communauté française de 1990 et 2001 et met en évidence comment les conclusions de la recherche (bas niveau de performance en lecture dans les évaluations internationales) sont prises en compte dans le dernier programme. Elle interroge ensuite 40 enseignants : si leurs représentations des conditions favorables pour former de bons lecteurs semblent en harmonie avec le nouveau programme (pouvoir choisir librement ses lectures, être encouragé, sollicité par les pairs ou l'adulte), les dispositifs didactiques mis en œuvre ne correspondent pas.

Catherine Grifnée, institutrice maternelle de formation, a saisi l'occasion d'effectuer un mémoire de recherche en Sciences de l'éducation dans une classe de troisième maternelle, intitulé *La participation verbale à l'école maternelle : analyse des interactions « institutrice-enfants »*. Elle a pu ainsi examiner à la loupe ce qui se passe vraiment au cours de leçons collectives de langage, à partir du codage selon plusieurs grilles de la retranscription des échanges enregistrés lors de 15 activités.

Julien Nicaise, pour son mémoire de licence en Sociologie, s'est intéressé à la *Non objectivité du jugement professoral en matière d'évaluation des performances des élèves*. Certes, cette problématique n'est pas nouvelle, mais la question se repose avec acuité dans le contexte de la

formulation légale des socles de compétences, compétences terminales et profils de qualification et de formation. En effet, quel peut être le rôle de référentiels communs si l'enseignant reste « seul maître à bord » dans sa classe ? Après avoir passé en revue les facteurs qui peuvent influencer le jugement professoral, l'auteur envisage comme solution susceptible d'atténuer le manque d'équité du système éducatif la tenue d'exams sommatifs externes, élaborés, présentés aux élèves et corrigés par des responsables compétents et extérieurs aux établissements, à condition toutefois que le bachotage ne se développe pas...

Le mémoire en Sciences de l'éducation d'Isabelle Pierdomenico, constitue en quelque sorte une double illustration du texte d'Anne Jorro présenté en introduction à ce dossier. *Le chef-d'œuvre, évaluation valorisante*, porte sur une pratique d'évaluation sommative mise en place par l'auteur dans l'école primaire où elle a enseigné pendant sept ans. Le chef-d'œuvre est le résultat du travail de la dernière année du primaire, portant sur un sujet choisi par l'enfant, qui produit un journal écrit, un support en trois dimensions et un exposé oral. Cette pratique constitue le premier niveau de mobilisation de l'écrit, par l'enfant en formation. Le deuxième niveau est celui de la future pédagogue qui prend du recul par rapport à sa pratique et qui réfléchit à la lumière des cours suivis en

Sciences de l'éducation. Elle produit ainsi son propre chef-d'œuvre, qu'elle placerait, « comme les enfants, en tête des activités qui nous ont appris le plus et qui nous ont procuré le plus de plaisir dans nos études ».

Écrire pour décrire...

Les deux études de cas présentées par Maria Isabel Lopes da Silva et Eunice Gois ont été réalisées au Portugal dans le cadre du projet européen *Amélioration des pratiques éducatives conduisant à une plus grande efficacité des établissements* (*Les Cahiers du SPE*, 2000, 1-2). Elles décrivent l'implantation dans deux écoles de deux programmes d'innovation. L'analyse des auteurs les conduit à mettre en évidence, entre autres, l'importance d'agir au niveau des pratiques pédagogiques de classe, la nécessité d'une mobilisation de l'école qui devrait s'approprier le projet de changement et l'influence de la perception qu'ont les enseignants du rôle et de l'utilité des agents extérieurs. Ces facteurs font partie du cadre de référence construit par les chercheurs qui ont participé au projet européen. Les auteurs insistent également sur la difficulté d'évaluer l'efficacité d'un changement, lorsque les seuls critères disponibles sont les performances des élèves évalués au sein de leur classe.

Écrire pour réfléchir...

La rubrique *Réflexions & théorie* est centrée sur l'évaluation de la qualité. La première contribution (Michel Sylin et Catherine Schoreels) concerne l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur. Après avoir montré qu'aucune conception univoque de la qualité n'est sans inconvénient, les auteurs optent pour une perspective systémique et multifactorielle et présentent plusieurs modèles qui ont été appliqués dans l'enseignement supérieur, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Autre point de vue, celui de Chantal Bouchard et Jacques Plante, qui proposent une définition précise de la qualité, éclatée en fait sous la forme de neuf qualités transversales, que l'on peut retrouver dans diverses organisations et interventions, divers programmes et services. Ces qualités transversales, aux définitions mutuellement exclusives, correspondent aux liens de conformité entre les différentes composantes d'un organisme, comme les objectifs, les besoins, les contraintes, les résultats. Par exemple, la pertinence correspond au lien de conformité entre les objectifs visés et les besoins à rencontrer, tandis que l'efficacité correspond au lien de conformité entre les objectifs visés et les résultats obtenus.

Le modèle établi devrait servir de guide au moment de déterminer les indicateurs de qualité et de mesurer celle-ci.

Écrire pour communiquer...

Marc Demeuse présente l'intervention qu'il a prononcée devant la Commission de l'éducation du Parlement de la Communauté française concernant la proposition de décret relative au pilotage du système éducatif de la Communauté française¹. Il définit tout d'abord ce que peut recouvrir le concept de pilotage, tout en insistant sur l'importance des évaluations externes, d'un système statistique performant, d'une politique de recherche et de développement, d'une diffusion de l'information et des outils et de la connaissance de ce qui se fait dans d'autres systèmes éducatifs. Il présente ensuite les acteurs ou fonctions qui devraient être liés à une Commission de pilotage.

À partir des résultats de deux recherches américaines (programme Star et programme Sage), Dominique Lafontaine relance le débat sur la question de la réduction de la taille des classes dans l'enseignement fondamental, dans la perspective d'opérer des discriminations « vraiment positives ». Ces deux recherches constituent en fait une expérimentation préalable (et

de longue durée) afin d'évaluer sérieusement l'impact et les coûts d'une politique de réduction de la tailles des classes. L'intérêt d'une telle démarche, s'il fallait encore argumenter en sa faveur, est amplement démontré ici par la comparaison avec ce qui s'est passé dans un autre État, où l'on a voulu faire une « économie » de temps et d'argent en lançant directement une réduction de la taille des classes et où les effets pervers d'une telle approche n'ont pas tardé à se manifester. L'auteur conclut en proposant la *mise à l'étude*, de façon contrôlée, dans un nombre limité de classes, de la réduction de la taille de certaines classes peuplées d'élèves à risque, à certains niveaux scolaires.

Vous aurez remarqué que l'évaluation, sous diverses formes, apparaît dans la plupart des contributions. L'équipe de coordination vous invite, cher lecteur, à poursuivre la réflexion en participant au prochain colloque de l'Admée-Europe (Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation), intitulé *Evaluation, entre efficacité et équité* (voir annonce page suivante) qui se tiendra à Liège du 4 au 6 septembre 2003.

¹ Le décret relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française a été adopté le 27 mars 2002